



Anticiper et gérer la baisse d'activité de vos salariés en temps partagé

Pour qui ?

- Dirigeants, coordinateurs et responsables de GE
- Administrateurs, élus et membres de la gouvernance

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques notamment par des :

- Analyses de documents
- Cas concrets
- Exercices

Evaluation et satisfaction

- Evaluation des acquis des compétences par un questionnaire au cours de la formation
- Evaluation de la satisfaction de la formation et du formateur par un questionnaire à l'issue de la formation
- Suivi des présences et remise d'un certificat individuel de réalisation de formation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Contacts

- Pédagogique | Cyrielle BERGER
- Administratif | Céline GUIGNARD
- Référent handicap | Céline GUIGNARD

formation@crge.com
0549882557



Durée : 3h30



À distance

Adhérent : 175€

Net de taxe par stagiaire

Non adhérent : 225€

Net de taxe par stagiaire

Description

- Comprendre leurs obligations légales face à une baisse d'activité
- Identifier les différentes solutions : ajustement du temps de travail, activité partielle (classique, rebond), mobilité interne, formation
- Appréhender le cadre du licenciement pour motif économique et ses alternatives
- Construire une approche décisionnelle adaptée aux situations réelles de leurs adhérents

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Être capable de :

Comprendre leurs obligations légales face à une baisse d'activité
Identifier les différentes solutions : ajustement du temps de travail, activité partielle (classique, rebond), mobilité interne, formation
Appréhender le cadre du licenciement pour motif économique et ses alternatives
Construire une approche décisionnelle adaptée aux situations réelles de leurs adhérents



Programme

Introduction et contexte

- Présentation de la formation et des objectifs
- Contexte économique et risques pour les GE
- Impact sur les salariés en temps partagé

Obligations légales et contractuelles

- Échanges préalables
 - Les participants présentent les situations qu'ils rencontrent (adhérent qui réduit ou cesse l'activité, salarié sous-occupé, inadéquation des missions, etc.).
- Apports structurés
 - Obligations des GE vs obligations des adhérents
 - Principaux types de contrats et leurs marges de manœuvre
 - Points de vigilance en cas de baisse d'activité

Solutions opérationnelles face à la baisse d'activité

- Ajustement du temps de travail
 - Discussion : comment les GE gèrent-ils actuellement les périodes creuses ?
 - Solutions : modulation, annualisation, réduction temporaire, redistribution entre adhérents.
- Activité partielle
 - Discussion : situations où l'activité partielle pourrait être utile.
 - Solutions :
- Autres pistes de maintien de l'emploi
 - Discussion : leviers activés aujourd'hui dans les GE.
 - Solutions :
- Licenciement pour motif économique
 - Discussion : cas extrêmes rencontrés ou craints par les GE.
 - Solutions :

Synthèse & plan d'action

- Récapitulatif des solutions
- Mise en perspective : quel levier pour quelle situation ?
- Réponses aux questions restantes

Modalités d'accès

Accès depuis la plateforme zoom : le lien de connexion sera disponible dans l'invitation google agenda envoyée avant le démarrage de la formation.

